**Conduite de CU pour présenter  
et élire le délégué et suppléant**

## Introduction

À l'été 2023, le mandat de Christelle et le contrat d’animation fédérale #IMPACT prendront fin. Comme toute fin, celle-ci est également synonyme de début… L’année scoute 2022-2023 s’annonce haute en couleurs avec l’élection du nouveau ou de la nouvelle président(e) fédéral(e) !

Notre fédération est une fédération d’unités, ce qui implique que, chaque année, nous prenons avis auprès de nos unités pour les sujets qui touchent l’entièreté de notre structure, ce qui est évidemment le cas d’un changement de présidence.

## Contexte

Un membre de l’équipe fédérale viendrait, si cela est nécessaire, donner ce module à un CU qui ne connaît pas encore le principe de délégués, ou bien n’a pas encore su élire/nommer un/e animateur/animatrice. Le but est de faire découvrir la fonction, donner envie et pourquoi pas, ressortir avec un/e candidat/e et son/sa suppléant/e.

Cela peut se faire durant un CU (ou une partie de CU), avant le début d’une réunion, après une réunion…

# Module

## Accroche et éveil (10 minutes)

Commencer le module en annonçant que nous allons discuter d’un sujet d’actualité qui pose question :

* Pour faire Paris-Nantes, j’utilise le char à voile.
* Le nouveau rythme scolaire a un l’impact sur mes études.
* Les écoles demandent aux élèves de prévoir des gros pulls en hiver : c’est la solution.

Suite à l’annonce du sujet, vous invitez chaque animateur à se positionner et de composer différents groupes en fonction des avis exprimés.

Par petit groupe de d’accord – pas d’accord – mitigé … les animateurs notent des arguments pour appuyer leur décision sur des post-it. Nous n’irons pas plus loin dans la mise en commun. Néanmoins, cela peut être évalué en fonction de la taille du CU et des thématiques sélectionnées.

Pour les plus petits CU, une variante peut être envisagée en restant en grand groupe et d’exprimer son avis avec sa main caché dans son dos, 5 ou 0 doigt (d’accord ou pas du tout d’accord). La seconde partie de l’éveil pourra se poursuivre également en grand groupe.

## Apport (10 minutes)

Ce qu’ils viennent de vivre, c’est un **moment de réflexion en conseil d’unité** à propos d’un fait d’actualité et pour lesquels ils sont en désaccord/en accord.

Au sein de notre fédération, il existe aussi des moments pour donner son avis : les Délégués Days. Les Délégués Days c’est une journée à Courrière (ou ailleurs) pour avoir ton avis sur différents sujets et cette année, c’est sur le contrat d’animation fédérale que nous avons besoin de toi !

C’est là qu’intervient le/la délégué(e) d’unité et son suppléant **!**

**Il s’agit d’un(e) animateur/animatrice aux conditions suivantes :**

* Être animateur ou animatrice de section de moins de 35 ans.
* Ne pas cumuler avec une fonction autre dans le mouvement (collaborateur fédéral (à la formation).
* Participer à un Délégués Days (les 11, 12, 18 ou 19 février) ;
* Être présent à l’assemblée fédérale (25 mars), moment d’élection du nouveau président.

#### Notre fédération est une fédération d’unités, ce qui implique que, chaque année, nous prenons avis auprès de nos unités pour les sujets qui touchent l’entièreté de notre structure. Depuis peu, nous invitons les unités à élire leur délégué et suppléant à chaque début d’année. Ce sont les deux personnes que nous contacteront si des sujets nécessitent la prise d’avis !

Pour résumer, le/la délégué(e) d’unité représente la **voix de l’unité** concernant les changements importants au sein de notre structure fédérale. C’est LE moment de rencontrer le président fédéral (ou le/les candidat(s), dans le cas d’une année d’élection) et de pouvoir confronter la réalité de l’unité à la vision de notre mouvement. Et cette année, tu auras la chance de découvrir le/la/les candidat(e)s fédéral(e-aux) !

En trois mots, c’est…

* **Une aventure qui prend peu de temps :** une journée au château de Courrière – ou ailleurs (#DéléguésDays) et un moment avant/après en conseil d’unité. Les Délégués Days ont lieu durant le mois de février, ainsi que la participation à l’assemblée fédérale, le 25 mars.
* **Une aventure équipement compris :** on te fournit des outils et un accompagnement toujours meilleur pour te faciliter la mission (et plein de surprises, notamment l’écusson #Délégué2023 !)
* **Une aventure riche en rencontres :** en plus de donner ton avis sur des sujets de grande envergure, rencontre des animateurs issus des quatre coins de la Belgique et viens découvrir comment le scoutisme se vit en dehors de ton unité !

### Pour motiver

Ils rencontrent des tas d’autres gens super sympa, ils passent une journée de dingue à Courrière, des tonnes de surprises et un sentiment d’appartenance très intense qui se développe !

Pas encore convaincu ? Découvre la capsule vidéo ([disponible sur Youtube](https://youtube.com/shorts/482h3eELRaQ?feature=share)), les résultats de l’évaluation de l’année passée, ou même encore quelques témoignages (voir annexe 2).

## Production (20 minutes)

Après réponses aux questions éventuelles, il est demandé au CU de voir si ces rôles intéressent des animateurs et de procéder à l’élection du délégué et de son suppléant.

Trois propositions clef sur porte (voir annexe 1)

## Retour sur soi (5 minutes)

Si un délégué a été élu, l’équipe d’unité et le CU félicite le délégué et son suppléant et remercie le CU. Inscription du délégué et de son suppléant par l’animateur d’unité directement via le site les scouts : <https://lesscouts.be/delegue.html?L=0>

L’unité peut également offrir une demi partie de cadeau (une chaussette, le capuchon d’une gourde…) et l’autre partie du cadeau sera donnée soit au Délégué Days ou lors de l’AF 😉

Si personne n’a été élu, le CU est tout de même remercié pour le temps passé à réfléchir. Si des animateurs semblent hésitant, tenter d’aller leur parler directement.

# Annexes

## Annexe 1 : Proposition de module d’élection

### Processus 1 : décision par consensus/élection sans candidat

#### ELECTION

L’animateur d’unité invite chaque participant à remplir un bulletin de vote en indiquant son nom et le nom du membre du conseil d’unité qu’il estime être le plus approprié pour la fonction de délégué (exemple : « Okapi (moi, donc) vote pour Koala (celui que je trouve le plus approprié). »

L’animateur d’unité réceptionne les bulletins.

Pas d’abstention, un seul nominé par feuille et possibilité de se nominer soi-même.

Pas de commentaire, ni discussion à ce moment-là.

#### PARTAGE DES VOTES

L’animateur d’unité lit à voix haute chacun des bulletins (exemple : « Okapi vote pour Koala ») et demande à son auteur (Okapi) la raison de son choix : en quoi la personne qu’il a désignée est la plus appropriée pour remplir le rôle.

L’auteur du bulletin répond en donnant ses raisons. Pas de discussion, pas de réaction, pas d’explication sur le non-choix d’autres membres.

#### CHANGEMENT DES VOTES

L’animateur d’unité permet à chaque participant de changer sa nomination à la lumière des informations nouvelles présentées lors de l’étape précédente. Chaque changement est motivé et l’animateur d’unité prend note de tout changement. Pas de discussion, ni réaction.

#### PROPOSITION

L’animateur compte les voix, puis propose comme candidat la personne ayant récolté le plus de préférences.

En cas d’ex-aequo, l’animateur teste d’abord si l’un des deux candidats a une objection raisonnable à son élection.

#### OBJECTIONS

L’animateur d’unité demande si quelqu’un a une objection à la personne proposée. Cette objection doit être raisonnable, c’est-à-dire motivée par une raison pragmatique (par exemple sur un élément qui atteste que la personne n’a pas une compétence requise et non basée sur une difficulté relationnelle).

La personne proposée parle en dernier. Elle peut par ailleurs avoir elle aussi une objection raisonnable (par exemple : pas libre à aucune des dates proposées pour les travaux de février).

S’il n’y pas d’objection, la personne est élue.

Le processus est alors recommencé pour le ou la suppléante. Par pragmatisme, les 2 votes peuvent se faire en même temps. Dans ce cas, l’animateur d’unité organise le temps « partage des votes » de la manière la plus efficiente possible.

### Processus 2 : décision par vote traditionnel / élection avec candidats proposés

#### ELECTION

L’animateur d’unité propose 2 personnes pour remplir la fonction de délégué et celle de suppléant. Ses choix sont motivés pour chacun. Il est préférable que l’animateur d’unité se soit assuré au préalable que les personnes présentées soient d’accord pour tenir la fonction.

#### PRISE D’AVIS

Chaque membre du conseil d’unité peut alors poser les questions qu’il aurait sur le choix à l’animateur d’unité.

#### VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués. Un par membre présenté. Chaque membre du conseil d’unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés. Ils comptent les voix en compagnie du président de l’élection (l’animateur d’unité).

Pour être élu, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n’étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.

Si les deux candidats sont élus, le processus se clôture ici.

Si l’un des deux (ou les deux) ne sont pas élus, le processus continue.

#### DÉBAT

Si l’un des deux, ou les deux, n’est ou ne sont pas élu(s), l’animateur d’unité propose un débat sur les raisons du refus.

Au bout du débat, en fonction des raisons identifiées et des clarifications faites, il peut re-proposer les mêmes noms ou en proposer deux autres.

Le vote est alors réorganisé sur base du processus décrit ci-dessus.

### Processus 3 : décision par vote traditionnel / élection avec candidatures libres

#### CANDIDATURES

L’animateur d’unité demande au conseil d’unité qui voudrait être délégué ou suppléant. Les candidats intéressés se manifestent.

La parole est alors donnée à chacun afin que les candidats puissent expliquer la raison de leur intérêt.

#### DÉBAT

Chaque membre du conseil d’unité peut poser les questions qu’il souhaite aux différents candidats.

#### VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués (un par membre présenté). Chaque membre du conseil d’unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés. Ils comptent les voix en compagnie du président de l’élection (l’animateur d’unité). Pour être élu, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n’étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.

Les deux candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus (peu importe celui qui prend le rôle de délégué et celui qui prend le rôle de suppléant. Ils peuvent s’organiser entre eux. Ou alors, celui qui a le plus de voix est délégué, l’autre suppléant.)

Si deux candidats sont élus, le processus se clôture ici.

Si personne n’est élu, le processus continue.

#### DÉBAT

En cas de non élection, l’animateur d’unité propose un débat sur les raisons du refus.

Au bout du débat, l’animateur d’unité ré-ouvre les votes en se basant sur le processus décrit ci-dessus.

## Annexe 2 : Témoignages

Témoignages de délégués sur leur expérience

* *« Être délégué, c’était enrichissant ! C’est sympa de voir une autre facette de notre mouvement ! »*
* *« Être délégué, c’était prenant ! Envie de continuer le travail commencer ! »*
* *« Être délégué, c’était la meilleure chose de mon année ! Une expérience trop chouette et plein de rencontres. »*
* *« Être délégué, c’était un chouette moment de partage entre les unités… et se sentir important dans le mouvement. »*
* *« Être délégué, c’était super enrichissant. On apprend à connaitre encore mieux le fonctionnement de la fédération et on rencontre d’autres animateurs (pour toujours apprendre plus de notre rôle ! »*

**